

Boucle du Courbut



Visorando



Trace n° 66600170

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

La commune, traversée par le Ruisseau du Courbut, se compose de deux plateaux qui s'inclinent vers la Dordogne. Vous pourrez profiter d'une atmosphère tranquille et agréable, entouré de magnifiques paysages environnants de vignobles et de forêts.

Durée	3h 50	Difficulté	Moyenne
Distance	11,71 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	161 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	163 m	Commune	Ruch (33350)
Point haut	101 m		
Point bas	31 m		



Description

Le départ se fait depuis le parking du restaurant près du cimetière de Ruch.

(D/A) Face au cimetière, tournez à gauche sur la D232. Suivez la route et descendez jusqu'à la première intersection.

Attention, les accotements sont étroits : soyez prudents.

- (1)** Tournez à droite en direction du lieu-dit les Barrails et dépassez son accès.
- (2)** À l'intersection, prenez la petite route sur votre gauche en direction du lieu-dit Magnon. Au bout de cette route, arrivez au Moulin de la Jaugue.
- (3)** Tournez à gauche pour rejoindre le lieu-dit Jeandille.
- (4)** Bifurquez à droite, suivez la petite route goudronnée puis empruntez le chemin enherbé entre les vignes et rejoignez le Grand Côme.
- (5)** Prenez sur votre droite la D17E3, puis tournez à gauche dans le virage vers Bel-Air et Lestrille. Au bout de l'impasse, avant le chemin en calcaire, prenez le petit chemin enherbé sur la gauche. Rejoignez ensuite le Ruisseau de Sainte-Catherine et effectuez la jonction avec le GR®6.
- (6)** Tournez à gauche. Continuez sur ce chemin en suivant le ruisseau et arrivez sur la D232.
- (7)** Prenez à gauche puis tout de suite à droite après le petit pont. Continuez sur le chemin enherbé et entrez dans le bois. Passez au-dessus du ruisseau en tournant légèrement à droite. Allez jusqu'au bout du chemin pour déboucher sur la route goudronnée.
- (8)** Prenez à gauche, traversez le ruisseau. Prenez ensuite à gauche et continuez jusqu'au Stop en haut de la côte.
- (9)** Tournez à droite avec prudence sur la D128 puis à gauche pour passer entre les vignes. Arrivez près d'une maison, prolongez par une petite route goudronnée, suivez-la jusqu'à une fourche.
- (10)** Prenez à gauche puis à droite à la première intersection. Suivez ensuite la route sur la droite en direction du lieu-dit Tartas. Continuez jusqu'à l'Estebot.
- (11)** Tournez à gauche dans le bois et passez le Ruisseau du Courbut. Après avoir monté les marches, tournez à gauche pour passer entre les vignes et arrivez à une petite route.
- (12)** Tournez à gauche, continuez tout droit au croisement et continuez à suivre la route pour arriver à Boudingue.
- (13)** Suivez la route par la droite jusqu'à Blaignac.
- (14)** Tournez à gauche pour revenir à votre point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking du restaurant près du cimetière**
| N 44.775476° / O 0.039088° - alt. 76 m - km 0
- 1 Bifurcation**
| N 44.770045° / O 0.040416° - alt. 59 m - km 0.86
- 2 Embranchement après les Barrails**
| N 44.77201° / O 0.048433° - alt. 31 m - km 1.55
- 3 Moulin de la Jaugue**
| N 44.764886° / O 0.050271° - alt. 89 m - km 2.43
- 4 Jeandille**
| N 44.767438° / O 0.043555° - alt. 76 m - km 3.06
- 5 Le Grand Côme**
| N 44.758376° / O 0.049832° - alt. 94 m - km 4.26
- 6 Ruisseau Sainte-Catherine**
| N 44.750844° / O 0.055541° - alt. 33 m - km 5.23
- 7 D232**
| N 44.751857° / O 0.04049° - alt. 41 m - km 6.58
- 8 Route**
| N 44.753663° / O 0.030194° - alt. 49 m - km 7.48
- 9 Stop**
| N 44.757627° / O 0.032021° - alt. 78 m - km 8.06
- 10 Intersection**
| N 44.764315° / O 0.028868° - alt. 86 m - km 8.95
- 11 Estebot**
| N 44.766821° / O 0.023657° - alt. 78 m - km 9.66
- 12 Jonction route - Courbut (ruisseau) - Affluent de la Gamage**
| N 44.770556° / O 0.025008° - alt. 85 m - km 10.32
- 13 Boudingue**
| N 44.773896° / O 0.036303° - alt. 78 m - km 11.34

14 Baignac

| N 44.775453° / O 0.037099° - alt. 81 m - km 11.55

D/A Parking du restaurant près du cimetière

N 44.775476° / O 0.039088° - alt. 76 m - km 11.71

Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille.

5 Allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : contact@tourisme-castillonpujols.fr

[Tourisme-Castillon-Pujols](#)

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert.

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

A proximité

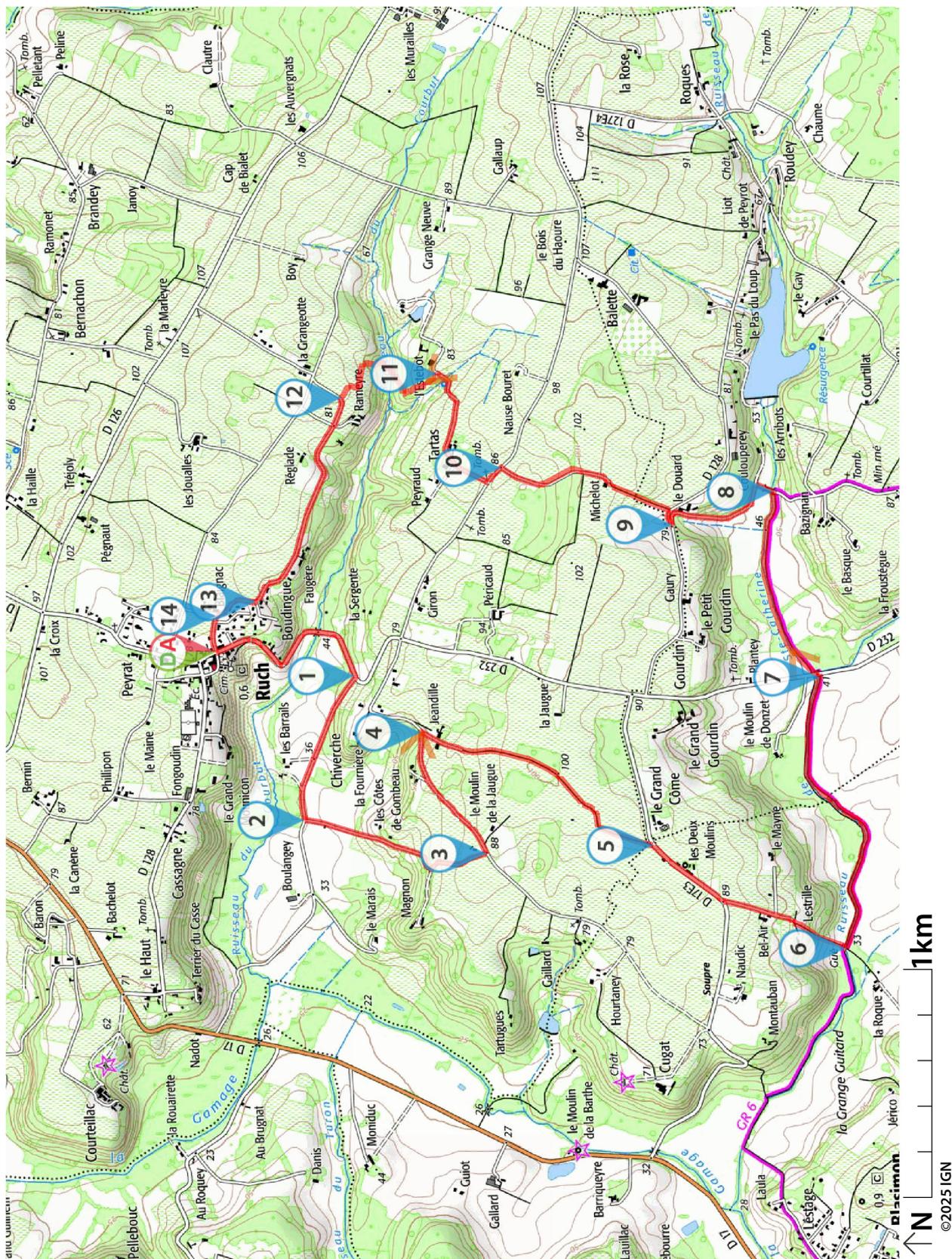
Vignobles.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-du-courbut/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.